

L'utilisation du courrier électronique pour la rédaction d'un conte historique

Robert Bibeau

Number 113, Spring 1999

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/56233ac>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Les Publications Québec français

ISSN

0316-2052 (print)

1923-5119 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Bibeau, R. (1999). L'utilisation du courrier électronique pour la rédaction d'un conte historique. *Québec français*, (113), 93–95.

L'utilisation du courrier électronique pour la rédaction d'un conte historique

PAR ROBERT BIBEAU*

L'an dernier, nous avons organisé la première édition du concours international « Histoires croisées : histoires de vies franco-québécoises ». Dans le cadre de cette activité, des équipes formées de trois élèves québécois de 4^e et de 5^e secondaire étaient jumelées à des équipes de trois étudiants français. Un tuteur québécois et un tuteur français pilotaient chacune des équipes. Huit individus, ne s'étant jamais rencontrés, devaient donc parvenir dans un délai de quatre mois, à s'entendre sur un sujet commun, à rédiger conjointement un conte historique et à le publier sur le Web dans Internet. Comme défi de communication et de collaboration avouez que l'on ne fait pas mieux, surtout que l'expérience nous faisait cruellement défaut. Quarante-cinq des soixante-seize équipes inscrites y sont pourtant parvenues et elles ont affiché leur site Web dans les délais prescrits.

Énumérons les étapes et les tâches inhérentes à ce long périple :

1. la prise de contact entre les élèves québécois et français ;
2. la concertation sur un sujet commun et la planification des tâches ;
3. la répartition du travail ;
4. la recherche documentaire et la cueillette d'information ;
5. la rédaction et l'illustration du conte historique ;
6. la révision, la correction et l'enrichissement ;
7. la mise en pages-écrans et la publication.

Le courrier électronique ou messagerie électronique, s'est avéré un instrument incomparable pour aider les jeunes à accomplir la plupart de ces tâches et franchir chacune de ces étapes. Bien que techniquement facile d'emploi, le courrier électronique n'est pas

sans surprise, surtout pour ceux qui négligent de respecter les conventions d'utilisation de ce puissant outil de communication.

Première étape, première surprise : dès l'étape de la prise de contact, les élèves ne consignaient pas correctement leur adresse de courriel sur les fiches d'inscription. Résultat, à la première tentative de contact, le système Internet retournait un message qui ressemblait à ceci : « User unknown ». En effet, bien que les usagers d'Internet puissent communiquer en français le système de gestion du serveur de réseau répond invariablement en anglais. Comme ces interventions sont rarissimes, cela n'est pas trop irritant.

Que faire avec une adresse de courriel erronée ? Téléphoner bien sûr ! Les élèves ont immédiatement compris ce que signifie l'expression décalage horaire. Un jeune québécois téléphone à son vis-à-vis français à sept heures du soir, il apprend rapidement que la terre est ronde et que les fuseaux horaires sont autres choses que des lignes sur une mapemonde exhibée par le professeur de géographie. Par ailleurs, quand il tente de téléphoner au cours de la journée, il ne rejoint habituellement pas son interlocuteur. Les élèves ont ainsi appris que les répondants sont rares en France. Bref, ils ont découvert les attraits d'Internet qui permet une communication asynchrone. C'est-à-dire que si l'on vous poste un message, il vous attend sagement dans votre boîte aux lettres, même si vous êtes absent. Vous pourrez y répondre plus tard, par un simple « clic » de votre souris. Réponse que votre interlocuteur recevra et lira au moment de son choix et auquel il répondra également d'un simple « clic ». Vous pourriez ainsi entretenir une conversation en différée (asynchrone) pendant des semaines, sans inconvénient ! Sans inconvénient ? à la condition de respecter certaines règles de communication électronique.

Deuxième étape, deuxième surprise : les jeunes québécois expédient un message



électronique (courriel) à leurs collègues français afin de convenir d'un sujet commun et d'une démarche commune. Pas de réponse française après sept jours. Panique en la demeure. Les étudiants québécois m'écrivent : « Les jeunes français ont abandonné l'équipe ! Que faire ? ». Quatre jours plus tard, arrive enfin la réponse des amis français. Ils avaient soigneusement préparé leur réponse dans le plus grand secret, l'avaient fait lire et relire par leur tuteur pour correction et approbation et le jour venu, le jour du cours d'informatique, ils avaient expédié leur message, bien rédigé, impeccable à leurs amis québécois ? Au Québec, la panique s'était déjà installée. C'est un peu comme si pendant une conversation téléphonique je consultais constamment ma grammaire et mon dictionnaire tout en discutant avec mon interlocuteur ! Internet n'est pas un outil de communication qui se prête à ce genre d'échanges. Par ailleurs, il faut apprendre à connaître les us et coutumes de son interlocuteur et les respecter tout en lui faisant admettre vos propres habitudes de travail. La plupart des équipes qui n'ont pas terminé leur site Web n'ont pas abandonné pour des raisons techniques, informatiques ou financières, ni même par manque de temps, mais parce que ses membres ne sont pas parvenus à établir une communication véritable, respectueuse de l'autre et ouverte à la différence et à la coopération. J'ai l'habitude de dire que l'utilisation d'Internet à l'école pose de petits problèmes techniques, de grands problèmes pédagogiques et d'immenses problèmes communicationnels et humains.

Ainsi, les jeunes Français n'avaient accès aux ordinateurs qu'à l'école, et encore, à des moments très précis pendant la semaine. Les jeunes Québécois pour leur part disposaient très souvent d'un ordinateur et d'un branchement Internet à la maison. Pendant la tempête de verglas et la fermeture des écoles dans le sud du Québec, certains élèves de certaines régions moins affectées, mais tout de même en congé forcé ont poursuivi leur travail et leurs échanges à partir de la maison. Les conditions d'accès à l'instrument de communication étaient donc très différentes en France et au Québec. Un conseil, si vous recevez un message électronique, répondez immédiatement, ne serait-ce que pour dire que vous avez reçu le message et que vous y répondrez sous peu.

Troisième étape, troisième surprise : la formulation des messages étaient souvent trop directe, sans préambule, sans identification du destinataire, sans référence à un échange antérieur. Parfois, des demandes d'aide étaient formulées de telles sortes que l'interlocuteur se sentait condescrit, sans possibilité de répliquer autrement que par la fuite. Il faut

se rappeler que la messagerie électronique, par son instantanéité, nous porte à être très expéditif dans nos échanges. L'interlocuteur peut se sentir agressé par un message trop direct ou mal formulé. C'est un travers qu'il faut combattre.

C'est pourquoi nous vous conseillons d'aider vos élèves à formuler clairement leur requête, en identifiant préalablement l'interlocuteur, en indiquant quel est le délai souhaité pour répondre, en utilisant le conditionnel plutôt que l'impératif, en fournissant les référents, les sections de texte antérieur auxquelles le message donne suite, en indiquant qui écrit et à qui acheminer la réponse, en terminant le message par une formule de politesse, en expédiant le message autant que faire se peut à tous les membres de l'équipe afin que chacun se sente responsable du suivi du travail et du respect des échéances. Le fait de travailler constamment en différé, séparé par des milliers de kilomètres, réclame une très grande rigueur dans l'organisation des communications et un flux régulier d'information.

Ne s'identifiant pas, n'indiquant pas à qui s'adressait leur message et dans quel contexte cet échange épistolaire s'inscrivait, les élèves ont été parfois stupéfaits des réponses obtenues. Ils ont découvert que certains étudiants français n'avaient d'autre recours que de donner l'adresse de courriel de l'établissement scolaire. Imaginez la secrétaire d'un lycée recevant le message suivant : « Nous avons convenu que tu m'appellerais cet après-midi. Que se passe-t-il ? » À qui s'adresse cette missive ? De qui provient-elle ? Quel est l'intention véritable de l'interlocuteur ? Il est évidemment impératif d'indiquer le nom de son interlocuteur, la date d'expédition, le cadre de l'échange, le nom de celui qui expédie le message, ainsi que l'institution auquel il est rattaché, un numéro de téléphone et de télécopie, au cas où la communication par Internet serait perturbée. Il est même indiqué de souligner le moment le plus propice pour vous rejoindre.

Quatrième étape du travail, quatrième écueil : comment utiliser le courrier électronique pour recueillir de l'information ? On peut utiliser le courrier électronique pour adresser un message, une requête, une demande de renseignement à une personne en particulier, à un groupe de personnes bien identifié, tous les membres de l'équipe par exemple, ou encore, à un grand nombre de personnes inconnues abonnées à une liste de diffusion, ce que nous appellerons un « appel à tous » comme une bouteille jetée dans les eaux du cyberspace. Voilà une opportunité que n'offre aucun autre moyen de communication.

Le courrier électronique est un vecteur très utile pour obtenir des renseignements, de-

mander conseil ou lancer un appel à tous. De nombreux internautes, ils sont aujourd'hui plus de 150 millions dans le monde, ne demandent pas mieux que d'aider vos élèves, à la condition que ceux-ci respectent quelques règles de base. Il est si facile d'inonder ses interlocuteurs d'une pluie de sollicitations plus ou moins impératives, plus ou moins opportunes, plus ou moins précises, des demandes d'aide à tout va dans le but d'obtenir facilement ce que d'aucuns n'ont pas le courage de chercher dans la documentation qu'ils ont déjà sous la main. C'est pourquoi il est important de brider l'ardeur de vos élèves et de leur enseigner d'autres usages de la messagerie électronique.

Voici quelques consignes de base que nous a enseigné le concours « Histoires croisées » et qui vous assureront un succès maximum dans vos requêtes sur Internet. Vous devez bien réfléchir à ce que vous allez demander et ne pas formuler votre demande n'importe comment. Le requérant doit s'identifier clairement en indiquant son nom, son institution et son statut : élève, enseignant, conseiller, etc. Le travail en cours pour lequel vous sollicitez de l'aide doit être brièvement présenté. La concision et la précision sont toujours de mise sur Internet. Il peut être intéressant de présenter l'état d'avancement de vos travaux. Ensuite, posez le problème qui vous amène à faire un appel à tous, ou à adresser une demande à telle personne ou à tel groupe. Indiquez, s'il y a lieu, une date limite pour obtenir une réponse. Terminez par une formule de politesse. Ces consignes sont valables que le message s'adresse à une liste de diffusion ou aux membres de l'équipe. Par ailleurs, vous devez également prévenir vos élèves contre la tentation de se lancer dans toutes les directions. Un tel appel à tous amène parfois une grande quantité d'informations souvent divergentes ou hétéroclites. Il est tentant, surtout si le travail est mal planifié, de se laisser guider au gré des surprises que ramènent votre filet jeté à la mer. C'est un écueil à éviter.

Cinquième et sixième étapes, la rédaction, la révision, l'illustration et la correction du conte historique. Le courrier électronique s'avère ici un outil simple et des plus précieux. Nous avons déjà vu des chercheurs dépenser des sommes considérables pour s'équiper de logiciels sophistiqués afin d'arriver à se doter d'un espace de travail commun sur l'inforoute où chacun puisse déposer ses textes et proposer des modifications aux textes de leurs collègues tout en laissant un indice de ces modifications pour approbation. Un logiciel de messagerie, utilisé intelligemment, peut tout aussi bien faire l'affaire. Ainsi, l'un des membres de l'équipe doit prendre l'initiative de rédiger une première ébauche du

texte. Il doit être convenu que chacun identifiera ses corrections (ajout, retrait ou réécriture) par un code de couleur ou par un symbole. Chacun devrait conserver une copie du texte après qu'il l'ait modifié. Il doit être convenu qu'après un premier tour « de table », le texte doit revenir à l'auteur de la première ébauche pour une conciliation et une réécriture.

Ce n'est que par la suite, après avoir procédé à un ou deux tours de consultation que les membres de l'équipe chargés de réaliser les pages Web, de produire le code HTML, peuvent procéder à la traduction du texte et à son édition sur le Web. Trop d'équipes se lancent trop tôt dans la réalisation des premières pages Web et prennent ensuite prétexte de cette réalisation technique pour refuser toute modification jugée trop difficile, trop longue ou trop complexe. Ceci revient à donner préséance à la forme plutôt qu'au fond, ce qui n'est pas l'objet pédagogique premier du projet.

En respectant ces quelques règles simples, six élèves peuvent parvenir à rédiger une histoire croisées de vies franco-québécoises en se servant presque uniquement de la messagerie électronique. L'écueil à éviter ici est de laisser l'un des élèves rédiger seul le texte ou réaliser seul les pages Web. Des équipes se

sont dissoutes, des travaux ont avorté, parce que des coéquipiers ont eu le sentiment que le travail se réalisait sans eux. J'ai l'habitude de dire qu'avant de brancher son réseau d'ordinateurs, il est préférable de « brancher » son réseau de collaborateurs.

La deuxième édition du concours « Histoires croisées » est en cours (<http://concours.educationquebec.qc.ca>). Au cours de la première semaine de juin 1999 nous connaissons le nom des trois équipes lauréates qui mériteront un voyage en France. Il est à parier que ce sera une équipe qui aura appris à manier délicatement, précisément et efficacement ce puissant outil de communication que la technologie moderne met aujourd'hui à leur disposition, ouvrant ainsi leur école sur le Québec tout entier, sur la France et sur le monde.

* Coordonnateur de l'édition éducative dans Internet (MEQ).

Notes

1. Ce texte est également disponible sur Internet à l'adresse URL : <http://www.cssh.qc.ca/coll/paidagogia/> <http://www.cssh.qc.ca/coll/paidagogia/>
2. Vous pouvez contempler leurs œuvres à l'adresse : <http://www.pomme.qc.ca/concours/>

3. Une adresse électronique ne comporte jamais d'espace vide et comporte toujours le symbole arobas @, un nom d'utilisateur et le domaine du fournisseur d'accès à Internet. Exemple : [mailto : bibeau.robert@videotron.net](mailto:bibeau.robert@videotron.net)
4. Il est sage de se forger une signature électronique comprenant votre nom, titre, téléphone, fax et votre courriel. Ainsi, chaque fois que vous expédiez un message, votre interlocuteur recevra toutes les informations requises pour vous répondre. Exemple : Robert Bibeau, Coordonnateur de l'édition éducative dans Internet (MEQ) (514) 873-7679, télécopie (514) 864-1948 [mailto: bibeau.robert@videotron.net](mailto:bibeau.robert@videotron.net)
5. Il est conseillé d'établir une liste de diffusion privée chaque fois que vous entreprenez un travail coopératif dans Internet. Tous les logiciels de navigation comme Netscape offrent la possibilité de créer des groupes d'adresses électroniques ce qui vous permet en expédiant un seul message de rejoindre tous les membres de l'équipe et tenir ainsi tout le monde informé de vos travaux.
6. Vous trouverez une quarantaine de listes de diffusion pédagogiques francophones sur le site : <http://www.cssh.qc.ca/coll/paidagogia/listes.html>
7. Vous trouverez de nombreux textes, sites Web, documents et références pouvant guider votre recherche dans notre livret de signets <http://www.cssh.qc.ca/coll/paidagogia/signet.html>
8. Vous pouvez suivre les travaux des élèves inscrits au concours, édition 98-99 à l'adresse : <http://concours.educationquebec.qc.ca>

Paul-Marie Lapointe
Le vierge incendié
TYPO

Gaston Miron
L'homme rapaillé
TYPO

Roland Giguère
La Main au feu
TYPO

TYPO

LE GROUPE
VILLE-MARIE
LITTÉRATURE

La passion de la littérature